

## COMMUNIQUE

---

### ***Alain Le Vern, président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe inaugure la zone technique pêche équipée d'un élévateur à bateaux d'une capacité de 400 tonnes***

**La mise en service d'une zone technique pêche en amont du bassin de Paris permet de regrouper sur un seul site toutes les activités d'entretien des bateaux de pêche et de les séparer de celles liées à la débarque et à la commercialisation des produits de la mer quai Gallieni. Un service de proximité pour les professionnels de la mer haut-normands qui conforte la vocation maritime de la région dieppoise.**

La nouvelle zone technique pêche, conforme aux normes environnementales les plus strictes, notamment en matière de traitement des eaux permet de faire évoluer sur un espace sécurisé de 10000 m<sup>2</sup> un élévateur à bateaux de 400 tonnes.

L'engin de levage réalisé par la société italienne PAOLO de NICOLA pèse 160 tonnes pour une capacité de levage de 400 tonnes. L'élévateur manœuvre des bateaux de 10 mètres à 28 mètres de long. Plus de 10 bateaux peuvent être mis à terre pour bénéficier des opérations de carénage et de réparation.

#### **Travaux**

Maitre d'œuvre : IOSIS

Les travaux de reprise complète de la darse, d'aménagement et de mise aux normes environnementales de la zone d'évolution de l'engin de levage et de voirie ont mobilisé les entreprises EIFFAGE, EUROVIA, OUINE TP, ISM, AEI, LITTORAL MAINTENANCE, ABBC, MPI, GEODEM, FONDOUEST, LABORATOIRE DE ROUEN, ORION ETUDES, JP DENIS, BERDEAUX, TAUVEL, CHANDELIER, ELECTRO FORCE, DEGROISILLE, PRESENTS, VEOLIA, DEKRA, APAVE, GINGER CEBTP, INGETEC.

6500 m<sup>2</sup> de dallage en béton armé ont été réalisés sur 40 cm d'épaisseur et 1,20 m de fondation. 2600 m<sup>3</sup> de béton ont été produits pour le dallage et la darse. 400 tonnes d'armatures en acier et de tubes pour la darse.

La zone technique comprend 4000 m<sup>2</sup> de voirie, 430 m de réseaux d'assainissement, 530 m de réseau électrique, 300 m de réseau d'eau potable.

A noter : la nouvelle zone technique pêche a nécessité de renforcer la voirie cours de Dakar afin de permettre le passage des grues mobiles Caillard et Italgro mobilisées pour les opérations de chargement/déchargement des bateaux de commerce quais de Norvège et de Québec. Le réseau ferré portuaire a été préservé.

### **Financement**

Les travaux réalisés pour un montant de 4,8 millions d'euros - 1,75 M€ pour l'élévateur et 3,08 M€ pour le génie civil - sont financés par la Région Haute-Normandie : 1 080 000 €, le Département de Seine-Maritime : 900 000 € et le Syndicat Mixte du Port de Dieppe : 813 000 €. L'Union Européenne a été sollicitée à hauteur de 2 007 000 €.

### **Tarifs**

Le prix d'une manœuvre sur la zone technique varie entre 500 € et 1000 € selon la taille du bateau.

Le stationnement est facturée 40 € la journée, 100 € pour deux jours, 150 € pour trois jours.

Pour Alain Le Vern président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et Président de la Région Haute-Normandie : *« le Syndicat Mixte investit depuis trois ans pour soutenir et développer la pêche artisanale. Après le remplacement de la porte de l'écluse du bassin de pêche, la mise en place d'un ponton et d'une passerelle pour la débarque rapide des produits de la mer, l'acquisition de nouveaux moyens de levage quais du Carénage et Gallieni, la rénovation de la halle à marée et l'aménagement de la zone technique, le Syndicat Mixte poursuit cette année les travaux en faveur de la pêche avec la mise aux normes des installations quai du Carénage, l'amélioration des conditions d'avitaillement dans le bassin Duquesne et la mise en œuvre de la première phase du dragage du bassin de pêche. Ce sont au total plus de 10 millions d'euros d'investissements qui sont engagés jusqu'en 2013 en faveur de la pêche, une activité essentielle pour la vie économique de la région dieppoise ».*